

Thème : avant l'opération

Auteur : marie (195.93.34.xxx)

Sujet : neurotomie vestibulaire-audition

Date : 29/10/2002 20:17:39

alors, sur le sujet, je ne me permettrai que de dire ce qu'est mon expérience.

tout d'abord, à droite, j'ai fait en 2000, une surdité brusque, rien à voir avec ménière.

à gauche, mon cas est très complexe.

j'y ai perdu 60 décibels par la maladie de ménière (surdité de perception) et 30 décibels par surdité de transmission (et, oui, ou on a de la chance ou on n'en a pas).

donc, en résumé, j'en suis à -90dcbs sur à peu près toutes les fréquences. il ne reste pas grand chose.

en juin, j'ai subi pour la deuxième fois une exploration de l'oreille moyenne, un bloc osseux a été retiré, mais pas en entier car vu son emplacement, si on me l'ôtait complètement, je risquais la cophose. un yoyo a été mis en place.

en même temps une recherche de fistule a été faite: négatif.

le professeur qui m'a opéré m'a dit que :

1- la neurotomie arrête la perte de l'audition, j'ai bien redemandé, il a été très clair sur le sujet.

2- selon les cas , cette intervention peut même faire remonter l'audition. il a été aussi très clair la dessus.

dans mon cas, les orl du service m'ont dit qu'il fallait attendre car en retirant le yoyo, ils se sont aperçu que mon oreille moyenne contenait toujours du liquide.

voilà, alors, moi, j'en sais pas plus, mais quand même, c'est pas le premier venu et l'expérience qu'il a de cette intervention doit lui permettre d'affirmer ce genre de chose.

alors, je vais attendre, sans trop d'espoir, mais sait-on jamais?

j'espère être assez claire dans mes explications.

Marie

Auteur : " size=2Guy Sadet (81.51.21.xxx)

Sujet : Re : pour JP

Date : 22/04/2004 18:45:43

Cher M.M.

Je partage votre point de vue concernant les commentaires dispensés par un anesthésiste concernant une intervention chirurgicale.

C'est bien entendu le chirurgien qui pratiquera l'opération qui donnera au patient toutes les informations que celui-ci souhaite obtenir.

Dans le cas d'une neurectomie ou neurotomie vestibulaire, qui comme vous le soulignez très justement qui reste une intervention délicate, le chirurgien entretiendra le patient sur les risques de l'intervention, notamment concernant le nerf facial.

Il doit également renseigner le malade sur l'état post-opératoire de ce dernier.